

Le léger mieux de la détention provisoire

Par I.B. le 21.09.2012 à 15:18

La Commission des visiteurs de prison témoigne d'une amélioration des conditions de détention dans les postes de police

Même si elles sont loin d'être idéales, les conditions de détention dans les locaux de la police à la Blécherette et à l'hôtel de police se sont améliorées depuis le début de l'été. Le constat est celui de la Commission des visiteurs de prison du Grand Conseil.

Fin juin, le député Jean-Michel Dolivo (La Gauche) avait relayé au Grand Conseil l'indignation des Juristes progressistes sur des conditions jugées «inacceptables». L'Ordre des avocats a, lui, tapé sur la table le mois dernier. En raison de la surpopulation carcérale, les personnes en préventive sont maintenues au-delà des 48 h légales dans les cellules de la police. Des locaux inadaptés au séjour prolongé parce que sans fenêtres ni sanitaires adaptés.

La Commission des visiteurs a effectué des visites inopinées à la Blécherette et à l'hôtel de police cet été. «La police a été surprise par cette situation, relève Mireille Aubert, présidente de la commission. Mais elle s'est organisée: les détenus ont maintenant des vêtements de rechange, des produits de toilette et ils peuvent se doucher.» Surtout, un agent de détention et une infirmière secondent les policiers «qui ne sont pas formés pour encadrer les détenus sur la durée» ni à leur administrer des médicaments.

Les places ouvertes en juin ont détendu la situation sans la résorber. En fin de semaine dernière, 14 personnes étaient détenues à la police au-delà du délai légal.